

Bureau du registraire

Le 16 avril 1991

Cher collègue,

Veillez trouver ci-inclus, les documents suivants:

- 1- L'ordre du jour de notre assemblée annuelle qui sera tenue le 8 mai 1991,
- 2- la lettre d'invitation,
- 3- un coupon réponse,
- 4- l'enveloppe de retour,
- 5- un permis de stationnement pour le 8 mai 1991,
- 6- le procès-verbal de notre assemblée du 10 mai 1990,
- 7- une invitation de l'Association des Professeurs de l'École Polytechnique pour une dégustation de vins-fromages laquelle aura lieu le 25 avril 1991.

Bonne réception, au plaisir de vous rencontrer.



Gilles-M. Girard, ing.
Président AREP

Bureau du registraire

Le 16 avril 1991

Bonjour,

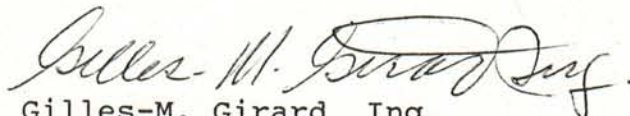
La réunion annuelle des retraités de l'ÉCOLE POLYTECHNIQUE aura lieu le mercredi 8 mai à 14:00, au local B-316.

Comme l'an dernier, le président de l'École, Monsieur Roland Doré, nous invite pour le lunch qui sera servi à midi quinze sur la mezzanine de la cafétéria. C'est du nouveau! Nous comptons sur votre présence. Nous vous suggérons même d'arriver plus tôt pour rencontrer vos anciens collègues de travail. Comme l'an passé, monsieur Henri-Milton Pothier, du service de l'équipement sera à votre service à compter de 11:00.

Comme vous pouvez le constater à la lecture de l'ordre du jour, monsieur Jacques Godin viendra encore cette année faire le point sur notre fond de pension.

Réservez votre journée du 8 mai pour notre rencontre annuelle; nous vous attendons. Apportez vos suggestions. La réunion devrait se terminer au plus tard vers 16:15 hres.

Bienvenue à tous.



Gilles-M. Girard, Ing.
Président AREP

GMG/11

Note: Ci-joint un laissez-passer pour le stationnement du 8 mai 1991.

ASSOCIATION DES RETRAITES
DE
L'ECOLE POLYTECHNIQUE DE MONTREAL
AREP

Réunion annuelle: le mercredi 8 mai 1991 à 14 heures,
au local B-316

ORDRE DU JOUR

- 1- Mot de bienvenue par le président
- 2- Le point sur notre fond de pension par M. Jacques Godin, président du comité d'administration du fond de pension.
- 3- Assurance maladie pour les membres de l'AREP de 65 ans et plus.
- 4- Adoption du procès verbal de l'assemblée du 10 mai 1990.
- 5- Affaires découlant du procès verbal
- 6- Rapport de la trésorière
- 7- Cotisation annuelle volontaire de cinq ou dix dollars.
- 8- Suggestions d'activités pour 1991
- 9- Elections aux postes de: Président
Vice-Président
Trésorier
Secrétaire
- 10- Clôture

GMG/LL

N.B.: Voir lettre ci-jointe.

ASSOCIATION DES RETRAITÉS DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE (AREP)

PROCES-VERBAL DE LA 3^e ASSEMBLÉE ANNUELLE
TENUE A 14H00 AU LOCAL B-316 DE L'E.P.M. MERCREDI, LE 8 MAI 1991

Etaient présents: Mmes F. Desrosiers, T. Lafontaine, I. Roy, MM. J.-P. Aubin, M. Beauchesne, R. Bélaïr, J.-C. Cardinal, J. Cartier, A. Champagne, G. Champagne, A. Choquet, C. Collin, J. L. Corneille, C. DeSerres, R. Desjardins, C. Dubeau, J. Dubuc, M. Ethier, B. Fay, D. Gauthier, M. Gauthier, F. Gauvin, A.N. Germain, R. Giguère, G. M. Girard, L. Gosselin, J. Granger, H.-L. Haesaerts, A. Hone, J.R. Jutras, J.-G. Lahaie, L.-C. Lahaye, E.P. Lauzon, J.B. Lavigueur, R. Lebel, G. Lefebvre, P.-E. Lemieux, R. Lessard, H. Loze, L. Mitnyan, F. Munier, D. Papineau, W. Paskievici, G. Perrault, G. Poulin, M. Poupard, M. Prévost, P. Racette, A. Robin, P. Sibille, J.-C. Sisi, R. Stében, J.-P. Tremblay, M. Vézina.

Se sont excusés: Mmes G. Caron, P. Desrosiers, M. Gatien, B. Lacroix, C. Lamarre, M.-C. Lavigne, J. Prudhomme, MM R. Bouthillette, D. Cassimatis, P.-M. Coté, M. Demers, E. Haurie, L. Labrie, A. Lafortune, R.P. Langlois, J. Laurence, A. Leclerc, N. Maliantovich, M. Morel, P. Piché, J. Rochon, M. St-Martin.

Invité: M. J. Godin, président du Comité d'administration du régime des rentes.

Président d'assemblée: Gilles M. Girard, président de l'AREP
Secrétaire d'assemblée: Jean Granger

1 - Mot de bienvenue

Le président débute la réunion en souhaitant la bienvenue à tous les membres présents. Il communique aussitôt la démission de notre secrétaire J. René Jutras et le remercie pour ses excellents services. Il souligne l'absence de Mme Gisèle Caron, notre trésorière, en voyage. Il annonce ensuite que Jean Granger a accepté d'agir comme secrétaire d'assemblée.

Il se dit heureux d'accueillir les nouveaux membres Mmes. Françoise Dozois, Mathilde Sibille, MM. Jean Bérard, Roger Blais, Claude Clément, Raymond Cloutier, Victor Kubat, Lionel Labrie, Pierre Piché. Il mentionne aussi le décès de MM. Luc Bois, Bernard Chartrand, René Hénault, Fernand Leblanc et Antonio Paquet. Il souligne ensuite l'appui précieux des autorités de l'E.P.M. à notre association tant pour l'hospitalité chaleureuse offerte que pour les services et locaux mis à notre disposition à l'occasion de notre réunion annuelle.

D'après les réponses reçues, 60 membres (anciens et nouveaux) avaient annoncé leur présence et 23, leur incapacité d'être présent.

2 - Le point sur le fond de pension

M. Jacques Godin, président du Comité d'administration du régime des rentes, fait ensuite une présentation de l'état d'évolution du fond de pension. L'année 89-90 a été difficile. Le fond dont la valeur en 1988 était de 67 932 000\$ et en 1989, de 80 251 788\$ est rendu, en 1990 à 80 948

897\$, soit un très léger accroissement. Cependant, à cause de l'évolution récente des placements dans le fond, une légère indexation des pensions sera toutefois recommandée. Après les remerciements du président pour son excellente présentation, M. Godin quitte la réunion.

3 - Ordre du jour

Le projet d'ordre du jour inclus avec l'avis de convocation est alors considéré. Après quelques modifications et additions, sur proposition de J.L. Corneille appuyé par R. Lessard, il est approuvé à l'unanimité tel que modifié. Il se lit comme suit:

- 1- Mot du président
- 2- Le point sur notre fond de pension par M. Jacques Godin.
- 3- Ordre du jour
- 4- Procès-verbal de l'assemblée du 10 mai 1990
 - a) Lecture et adoption
 - b) Affaires découlant du procès-verbal
- 5- Assurance maladie pour les membres de l'AREP de 65 ans et plus
- 6- Rapport de la trésorière
- 7- Cotisation volontaire de cinq ou dix dollars
- 8- Suggestions d'activités pour 1991
- 9- Elections aux postes de Président, Vice-Président, Trésorier, Secrétaire
- 10-Varia: porte ouverte
 - dîner mensuel
 - charte de l'AREP
 - présence des conjoints
 - fond de développement de l'E.P.M.
- 11-Clôture

4 - Procès-verbal de l'assemblée du 10 mai 1990

4a) Lecture et adoption

Sur proposition de R. Lessard appuyée par J.B. Lavigueur, le procès-verbal est adopté tel que rédigé avec les corrections suivantes: ajouter le nom de R. Lessard aux présences et, à la p. 1 lire "question privilège" au lieu du texte écrit.

4b) Affaires découlant du procès-verbal

Aucune.

5 - Assurance maladie pour les membres de l'AREP de 65 ans et plus

Le président fait lecture d'une lettre reçue de M. André Séguin à ce sujet. En commentaire, il souligne les conditions énumérées dans le texte (contribution obligatoire de tous les membres, modifications aux conventions collectives, consentement unanime de tous les groupes représentés, refus de l'Ecole de payer 50% des primes additionnelles) et exprime sa perception d'un refus. Il demande ensuite des commentaires de l'assemblée. Un membre de l'assemblée signale un texte

sur "les avantages sociaux des retraités: un avenir incertain" publié par COMMENTAIRES MERCER avril 1991. Après l'expression de quelques autres commentaires, R. Lessard appuyé par W. Paskievici propose qu'une étude de coûts soit faite à ce sujet. La proposition est acceptée à l'unanimité. M. Prévost appuyé par W. Paskievici propose qu'un comité formé des proposeurs et de R. Steben soit constitué. Accepté.

6 - Rapport de la trésorière

En l'absence de la trésorière, le président indique que le solde en caisse au 7 mai 1991 était de 276.35\$.

7 - Cotisation volontaire de cinq ou dix dollars

Le président propose qu'une cotisation volontaire de cinq ou dix dollars par année soit établie. A cause de nos besoins financiers limités, on convient que la cotisation devrait demeurer volontaire pour le moment. Elle pourra être reçue à l'occasion de l'assemblée annuelle ou envoyée à Mme Gisèle Caron (services administratifs de l'E.P.M.) au nom de l'AREP. Accepté.

8 - Suggestions d'activités pour 1991

Une proposition pour un dîner une fois par mois reçoit un appui très faible. On propose à ceux qui seraient intéressés à se rencontrer de communiquer avec R. Lessard.

9 - Elections aux postes de Président, Vice-Président, Trésorier, Secrétaire

Gilles M. Girard, ayant indiqué qu'il quittait le poste de président et n'était pas candidat à un poste, il est proposé comme président d'élection. Il demande alors des mises en candidature pour chaque poste. R. Blais appuyé par M. Poupard propose G. Perrault au poste de président. G. Perrault appuyé par C. Collin propose R. Lessard au poste de vice-président. J.C. Cardinal appuyé par R. Stében propose G. Caron au poste de trésorière. M. Beauchesne appuyé par T. Lafontaine propose J. Granger au poste de secrétaire. N'ayant reçu aucune autre mise en candidature, le président déclare les mises en candidature closes. Après s'être assuré du consentement des personnes mises en candidature (G. Caron ayant offert son consentement à sa mise en candidature d'avance), le président déclare élues les personnes mises en candidature. G.Perrault fait alors une brève allocution pour remercier les membres de l'assemblée de leur geste d'estime à son égard.

10-Varia: porte ouverte

M. Poupard annonce une fin de semaine PORTES OUVERTES de l'E.P.M. pour les 5 et 6 octobre 1991. Il suggère d'inviter un(e) jeune du secondaire à venir visiter.

dîner mensuel

Le sujet a déjà été discuté à l'article 8: suggestion d'activités pour 1991

charte de l'AREP

Après avoir échangé quelques moments sur le besoin de protéger le nom et sur la nécessité relative de s'incorporer, il est convenu, pour le moment, de conserver le statut d'association "bona fide".

présence des conjoints

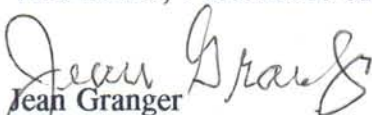
A la suggestion d'inviter un conjoint à l'assemblée annuelle, les opinions sont partagées. On s'interroge sur l'intérêt de l'événement pour l'invité. Un sondage à main levée permet de conclure que, pour le moment, la majorité des membres n'est pas en faveur.

Fond de développement de l'E.P.M.

J.B. Lavigueur appuyé par R. Lessard propose qu'une contribution de groupe au nom de l'AREP soit envoyé au Fond de développement de l'E.P.M.. La proposition est acceptée à l'unanimité. Un montant de 200.00\$ sera envoyé.

11 - Clôture

Vers 16h15, l'assemblée est close.


Jean Granger
Secrétaire d'assemblée


Gilles M. Girard
Président d'assemblée